

arrêter le développement de la maladie et procurer l'expulsion des vers. Mais si la maladie s'aggrave, faites prendre au cheval une pinte et plus de lait bouilli ; une heure s'étant écoulée après ce premier remède, faites prendre une décoction d'écorce de pruche. Ce remède aura un prompt effet, surtout si vous y mêlez une à deux cuillérées de térébenthine. Le lendemain matin ou les jours suivants vous reconnaîtrez que votre cheval a jeté beaucoup de vers, et est parfaitement guéri.

LITTÉRATURE.

LE CAP AU DIABLE.

LÉGENDE.

VIII

(Suite et fin.)

Madame St.-Aubin se précipita à ses genoux :

— Grâce, grâce, dit-elle, pour l'amour de Dieu ; si vous savez quelque chose de mon mari ou de mon enfant, dites-le moi dites-le moi tout de suite.

Le prêtre la releva avec bonté.

— Ce n'est pas moi, lui dit-il, qui va vous donner ces renseignements, mais c'est un sauvage et sa femme que je viens de rencontrer ; ils vous cherchaient. Leur permettez-vous d'entrer ?

Au signal convenu, Jean Renousse et sa femme s'avancèrent dans la chambre ; Madame St.-Aubin le reconnut, elle courut à lui et lui pressant les mains fortement :

— Est-il possible, Jean, lui dit-elle, que vous m'apportiez des nouvelles de mon mari ou de mon enfant ?

— De l'un et de l'autre, répondit celui-ci d'une voix tremblante d'émotions. Mais d'abord, Madame, remettez-vous un peu, car la joie et le bonheur peuvent quelquefois être fatals ; c'est à ma femme de commencer le récit.

— Oh ! parlez, parlez, dit Madame St.-Aubin en s'adressant à l'indienne, voyez comme je suis calme à présent. Et ses membres tremblaient, en disant cela, d'un mouvement convulsif.

Alors l'indienne lui raconta comment l'enfant avait été sauvé du naufrage, comment elle avait été reconnue par Jean Renousse, et comment ils en avaient pris soin.

— Et mon enfant, ma chère petite enfant, puisqu'elle n'est pas dans vos bras, elle est donc m..... elle n'osa achever.

— Elle est vivante, madame, reprit la voix émue du prêtre, elle est dans les bras de son père, et les voilà tous-deux qui viennent se jeter dans les vôtres-

A ces mots, M. St.-Aubin et Hermine se précipitèrent l'un dans les bras de son épouse, l'autre dans les bras de sa mère. Le prêtre avait compris que prolonger plus longtemps cette scène d'attente eut été dangereux pour la raison de Madame St.-Aubin. Dépeindre les impressions des acteurs et des spectateurs de cette scène serait les affaiblir dans le cœur de nos lecteurs.

Quelques jours après ces événements, on voyait M. St.-Aubin avec sa famille, Jean Renousse et sa femme, entrer dans la chaumière du pauvre pêcheur qui avait recueilli Madame St.-

Aubin, et lorsqu'ils en sortirent, la figure des pauvres gens était baignée de larmes, mais rayonnait de bonheur. Ils avaient désormais plus que l'obole au-dessus du besoin. On alla ensuite visiter l'endroit où Tom était enterré ; et si une larme de gratitude peut faire pousser une fleur sur la tombe de ceux pour qui elle est versée, combien elle dut en être ornée. Mais par les soins de M. St.-Aubin, une croix de fer fut érigée. Les noms de Tom et O'Brien y furent gravés. Plus bas on y lisait : *Aux nobles victimes de leur généreux dévouement. Par la famille St.-Aubin.*

Enfin on entra dans toutes les maisons qui avaient si généreusement tendu la main à Madame St.-Aubin dans sa détresse, et à tous cœurs généreux furent offerts un sincère remerciement, un souvenir par les époux qui s'étaient retrouvés après une séparation si prolongée et si douloureuse. Le vénérable curé, lui, ne voulut rien prendre, rien accepter. Il n'appartenait pas à des hommes de le récompenser. Faire une bonne action était un devoir pour lui. Sa récompense, il l'avait dans le témoignage de sa conscience qui lui disait qu'il avait fait une bonne œuvre, et qui lui assurait que Dieu était content de ce qu'il avait fait.

Toutefois, l'air natal manquait à la famille de M. St.-Aubin. Celui-ci, quelque temps après, liquida ses affaires de commerce et retourna dans sa chère Acadie, où il acheta une grave et continua son premier négoce qui fleurit comme auparavant.

Si vous voulez maintenant savoir ce que devinrent Jean Renousse et sa femme, suivez le regard de Madame St.-Aubin et d'Hermine qui sont penchées sur le balcon. Voyez, sur la lisière du bois, onduler cette petite colonne de fumée qui s'élève en spirale et qui paraît se jouer dans les airs ; c'est là que demeure Jean Renousse et sa femme, dans une jolie maisonnette que M. St.-Aubin leur a fait construire ; car pour eux, il leur faut encore l'air des forêts. Et chaque semaine on se visite, car on n'a pas oublié quels liens unissent la maison des bois avec celle de M. St.-Aubin.....

EPILOGUE.

Mais, disais-je à mon grand-père, quel rapport cette légende peut-elle avoir avec le nom du " Cap au Diable " ?

— D'abord, me répondit-il, c'est du désastre du " Boomerang " que commença le merveilleux. Tous ces cadavres enterrés à ses pieds, cette voix qui se faisait entendre ; la frayeur, la superstition qui animaient chaque vapeur qui s'élevait du bord de la mer et leur faisaient prendre l'aspect de revenants ; le vent qui passait avec un bruit triste et plaintif sur ces tombeaux, la tempête qui jetait à la nuit, en passant, dans le creux des arbres, des sons bizarres et stridents. Joins à cela l'inhospitalité du lieu, le meurtre, plus tard, d'un ami traîtreusement précipité, par son ami, du haut des rochers ; et ces mille lumières qui éclairaient ses pieds et qui s'avancent dans la mer dans les nuits sombres, qui ne sont pourtant rien autre chose que les lanternes des gens qui visitent leurs pêches. Vois la peur et la superstition grossir et multiplier tous ces objets, et tu avoueras toi-même qu'il le mérite bien son nom.... Oh ! oui, il le mérite bien d'être appelé le " CAP AU DIABLE. "

VIX.

C. DEGUISS.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.